

DEC160864DR01

Décision portant nomination de M. Mazeyar IZADPANAHAux fonctions de responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) du 8 mars 2016;

DECIDE :

Article 1^{er}

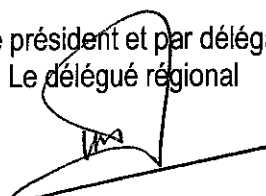
M. Mazeyar IZADPANAHA, Ingénieur d'études de 1^{ère} classe, est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Paris-Villejuif, à compter du 28 mars 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le **27 AVR. 2016**

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional



Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

T. 01 49 58 33 07